

Discours du 1er août 2024 de M. Jean-Marie Martin, Maire

Au nom des autorités municipales de la commune de Veyrier, je tiens à vous adresser une cordiale bienvenue pour cette partie officielle, en espérant que toutes les générations présentes depuis 18h00 ont pu profiter des animations mises en place sur notre plaine de Grand-Donzel, un peu **notre Grütli**, bien entendu toute proportion gardée.

Géographiquement nous nous trouvons au centre de la commune de Veyrier puisque la distance entre Pinchat et ce coin du plateau de Vessy est comparable à celle entre ici et la place du village.

Des intervenants vont se succéder à ce perchoir que je vous présenterais brièvement en amont de leurs allocutions.

Des informations sur la suite des festivités vous seront également données en conclusion de cette partie officielle.

Il revient au Maire de la commune, que je suis depuis le 1^{er} juin 2024, d'ouvrir le feu des discours.

La fête nationale suisse est le seul jour férié ancré dans la Constitution. Ce 1^{er} août recense un nombre incroyable de discours, dont certains ont déjà eu lieu hier soir. Il y est très souvent fait allusion à l'histoire de notre confédération et au pacte de Brunen entre les trois cantons primitifs.

Pour ma part, j'aimerais partager avec vous la locution

« un pour tous, tous pour un »

devise inofficielle de la Suisse, même si elle orne depuis 1902, dans sa version latine, la coupole du Palais fédéral que notre invité de ce soir, Vincent Maitre, doit contempler régulièrement depuis sa place de conseiller national.

Historiquement, c'est dans le cadre de la révision de la constitution en 1874 que cette devise fut spécialement utilisée pour affermir le **sentiment collectif et l'intérêt général**, qui entraînera d'ailleurs le transfert d'une part de la souveraineté des cantons à notre jeune État fédéral libéral. C'est aussi lors de cette révision en 1874 que le droit de référendum y est introduit puis en 1891 celui d'initiative populaire.

Rassurez-vous, je m'arrêterais là en termes de rappel historique !

Ce que le "Un pour tous, tous pour un" nous dit et ce n'est pas éloigné du roman des trois mousquetaires c'est que pour surmonter (ou combattre dans le roman d'Alexandre Dumas) les défis collectifs, il faut compter sur **la solidarité** ! La solidarité qui par exemple se retrouve dans les principes de péréquations intercantionales et intercommunales, la solidarité qui aide à promouvoir des actions collectives pour le bien-être commun (gratuité des abonnements TPG pour les moins de 25 ans), la solidarité que vous avez manifesté en achetant l'insigne du 1^{er} août, qui rend hommage à la randonnée, sport national par excellence. Pour rappel l'insigne indique les temps de marche entre le siège de Pro Patria à Zurich et quatre lieux culturellement significatifs, symboles de la diversité linguistique et culturelle de la Suisse, ou encore la solidarité qui se reflète dans la longue tradition des compromis politiques au niveau Suisse, que d'ailleurs plusieurs pays voisins nous envient.

La directrice générale d'une très grande entreprise suisse disait ce printemps dans une interview sur la radio RTS la 1^{ere} que « la capacité de subir un dommage pour le bien commun s'était perdue en Suisse », sous entendant par-là que l'individu est moins disposé à accepter des sacrifices personnels ou collectifs pour le bénéfice de la société dans son ensemble.

Elle citait comme exemple les générations qui avaient renoncé à un certain confort pour avoir des services publics, pour avoir des trains, des autoroutes, des transports publics, etc...

Sommes-nous en présence d'une tendance ?

Du style on va être contre car c'est proche de nous ?

En introduction j'ai volontairement utilisé les termes sentiment collectif, intérêt général, droit de référendum et initiative populaire

Bien évidemment que dans une collectivité publique comme une Commune, nous poursuivons des objectifs d'intérêts généraux puisque notre mission, déclinée en actions politiques, vise à maintenir/améliorer la qualité de vie pour tous les communiens, Je parle ici de bien-être collectif.

D'un autre côté chaque individu ou groupe de personnes peut centrer ses objectifs sur sa satisfaction personnelle, sur ses ambitions, sur ses choix de vie selon ses valeurs

Ne vous méprenez pas, je ne conteste en rien la légitimité des intérêts privés ou des intérêts particuliers, je pense même qu'ils sont nécessaires, car ils permettent de comprendre où chercher l'équilibre. Ces 2 concepts, intérêt général et intérêt privé, ne sont donc pas opposés pour autant et j'aimerais insister sur le **pour autant** qu'aucun des deux ne se développe fortement au détriment de l'autre.

Alors comment maintenir cet équilibre sans paralyser les projets ?

Je crois sincèrement que les valeurs qui ont façonné la Suisse doivent nous accompagner dans cet exercice. Notre pays a une longue tradition de démocratie directe, de compromis politique.

Promouvoir la solidarité c'est aussi savoir considérer les besoins collectifs et s'engager envers le bien commun. C'est également tenter de surmonter les divisions.

Le rôle des politiques est important dans ce contexte. Savoir fournir, de manière transparente, des informations claires en termes d'impacts et d'avantages attendus pour la population dans son ensemble peut certainement aider à l'abandon de blocage. Il faut également pouvoir proposer des mesures de soutien pour atténuer les impacts négatifs. L'objectif doit être de trouver le meilleur compromis quitte à devoir ajuster quelques peu le projet.

Encore une fois, nous avons la chance de vivre dans une démocratie directe qui permet à chaque citoyen de participer à la vie politique. Nos institutions sont conçues pour équilibrer l'intérêt privé et l'intérêt général, notamment à travers les référendums et les initiatives populaires. Notre commune n'a-t-elle pas vécu 2 référendums en l'espace de 2 ans et demi ?

Alors est-ce que l'individualisme, la prospérité de la Suisse ou la surpuissance des réseaux sociaux rendent cet équilibre fragile ? chacun de vous a sa propre réponse

De mon côté, la réponse est dans les valeurs que je citais il y a un instant. Responsabilité, solidarité et respect mutuel sont des valeurs qui doivent permettre de veiller à ce que les intérêts particuliers ne prennent pas constamment le pas sur l'intérêt commun.

"Agir demande toujours du courage", a déclaré Madame Keller-Sutter, conseillère fédérale, lors d'un discours du 1^{er} août. Et elle a renchéri en disant : "Et si nous ne désapprenons pas à nous mettre d'accord et à chercher ensemble des solutions nous pourrons surmonter de nouveaux défis".

Je terminerai cette intervention en répétant en latin la devise qui a animé mes propos «Unus pro omnibus, omnes pro uno» tout en souhaitant longue vie à ces valeurs qui font que les habitants de notre pays savent et sauront, même dans le futur, maintenir !

Merci de votre attention et place à notre Fanfare !